



Le Plessis-Pâté

## COMMUNE DU PLESSIS-PATE

DECISION N°031 -2025

### PORTANT SIGNATURE D'UN CONTRAT D'HEBERGEMENT DE L'OPTION GED 6Go

et

ABELIUM COLLECTIVITES

SE/CD

Le Maire de la Commune du PLESSIS-PÂTE (Essonne),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 Mai 2020 déléguant au Maire ses pouvoirs en vertu de l'article L.2122-22 et notamment pour passer des contrats,

**Considérant** la proposition d'un contrat de mise à disposition de services d'accès au réseau internet pour l'hébergement du logiciel DOMINO'Web2, fait par la société ABELIUM Collectivités, 4 rue du Clos de l'Ouche – 35730 PLEURTUIT

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : De signer un contrat pour l'hébergement de l'option GED 6 Go au Service Education de la commune du Plessis-Pâté, avec les prestations incluses suivantes :

- Le transfert des données par bandes passantes
- La mise en ligne du Logiciel et des Données
- La sauvegarde des données
- L'installation des mises à jour
- L'optimisation de la base de données
- Administration du serveur d'hébergement des données
- Un changement de serveur au minimum tous les 24 mois

**Article 2** : le dit contrat est conclu pour une durée de 24 mois renouvelable par tacite reconduction et pour un montant annuel de **180,00 € HT soit 200,00 € TTC.**

**Article 3** : Dit que les crédits afférents sont prévus au budget de la Mairie, article 6156.

**Article 3** : Cette décision sera inscrite au registre des actes de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de PALAISEAU ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal de SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS.

Fait au PLESSIS-PÂTE, le 31 mars 2025.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

\*\*\*

Le Maire certifie exécutoire, sous sa responsabilité, le présent acte.

Il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication électronique.

Date de télétransmission du présent acte au contrôle de légalité :  
Date de sa publication électronique:

Le Maire

Sylvain TANGUY



Place du 8 mai 1945 - 91220 Le Plessis-Pâté - Tél : 01 60 85 59 00 - Fax : 01 60 85 59 29

Site : [www.leplessispate.fr](http://www.leplessispate.fr) - Mail : [mairie@leplessispate.fr](mailto:mairie@leplessispate.fr)

REÇU EN PREFECTURE

le 01/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DC-091-219104940-20250331-0031\_2025-C